



Paris, samedi 28 février 2026

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2026/01313**Cloture par l'avis n° FR/2026/01485**

Pris en application :

Code des transports

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Obstacles à la navigation (Présence d'une
bouée fixe dans le chenal de navigation)****SEINE A L'AMONT DE PARIS****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- du 28/02/2026 à 18:00 au 06/03/2026 à 18:00**

o Seine à l'amont de Paris

entre les pk 151.100 et pk 151.500 - Dans le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la présence d'une bouée fixe dans l'eau (entre les PK 151.100 et 151.500), qui empiète dans le chenal de navigation en Aval du site éclusé d'Ablon-Vigneux.

En conséquence, les usagers de la voie d'eau devront observer une extrême vigilance dans la zone concernée (en attendant l'évacuation de cette bouée, par les services dédiés) et également de se conformer aux ordres donnés par les agents de la Direction Territoriale en poste.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

LUC DETANGER